



## ANIMATEUR EQUITATION (AE) DIPLOME FEDERAL EN APPRENTISSAGE

### Une première étape pour devenir enseignant !

Pour nous joindre :  
02 31 31 67 64  
10h à 16h du lundi au vendredi  
[contact@equitcomportementale.com](mailto:contact@equitcomportementale.com)

#### PRESENTATION :

Le diplôme de l'AE permet l'encadrement des publics, sous l'autorité et la responsabilité d'un enseignant expérimenté.

Vous trouverez [la présentation complète du diplôme sur ce lien](#).

Également, le [référentiel complet du diplôme sur ce lien](#).

La formation est accessible par la voie de l'apprentissage sur 1 an (niveau équestre Galop 3) ou 2 ans (niveau équestre Galop 5), ou en formation payante (voir Doc AE en formation Initiale), à condition **de trouver un employeur apte à conclure un contrat d'apprentissage** et impliqué dans votre formation.

#### PUBLIC :

- Être bon cavalier, aimer les chevaux et la nature,
- Avoir des compétences pour animer et encadrer un groupe,
- Avoir un bon sens relationnel, se montrer patient avec les clients et être capable de
- S'adapter aux différents publics (niveau, âge, envies...),
- Savoir faire preuve d'autorité pour se faire respecter des chevaux et des cavaliers,
- Être dynamique,
- Prendre des initiatives et être force de proposition,
- Être organisé,
- Avoir un bon sens de l'organisation,
- Aimer le travail en équipe,
- Être robuste physiquement, savoir être dehors par tous les temps,
- Être disponible (horaires contraignants) et mobile géographiquement.

#### QUALIFICATIONS PREALABLES :

- Être âgé de 16 ans minimum,
- Être titulaire de l'attestation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur,
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation,
- Être titulaire de l'un des diplômes suivant délivré par la FFE :
  - Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature ;
  - Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalier ou de pleine nature.





## LES DATES – LE NOMBRE D’HEURE :

La formation AE est organisée sur la base de :

- De 12 à 24 mois, de début septembre à fin Aout.
- 490h en organisme de formation (OF) à Firfol
- 1149h chez le maître d’apprentissage dans un centre équestre labellisé, soit une alternance entre 3 jours par semaine en formation, et mercredi et samedi + vacances scolaires en entreprise, tout au long de l’année,
- 5 semaines de congés payés (comme un salarié en CDD).

Le volume horaire global minimal de la formation est de 490 heures avant prise en compte des éventuelles adaptations individuelles prescrites à l’issue du positionnement.

Des allègements sont possibles en fonction de vos diplômes (voir « équivalences ») et de vos compétences (voir « test de positionnement »).

## LE CONTENU :

La formation est organisée selon les modules de formation et les volumes horaires de base suivants :

- Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h
- Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h
- Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h
- Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et règlementaire – 70h

## POSITIONNEMENT / TESTS :

La journée de positionnement et de tests a lieu à Firfol (4 dates sont proposées), elle permet de :

- Faire connaissance,
- Présenter la formation dans ses moindres détails,
- Répondre à vos questions,
- Passer des tests à cheval pour **évaluer le temps de formation nécessaire** pour atteindre les objectifs de fin de formation,
- **Et établir le devis.**

## VALIDATION DE LA FORMATION - EXAMEN FINAL :

- Justifier d’une présence assidue en formation et en entreprise,
- Valider les 3 Blocs de compétence du programme de l’examen ([voir descriptif complet](#))





### VOTRE PORTAIL ELEVE :

Chaque élève a accès à son « portail élève » qui lui garantit l'accès à :

- Toute la partie administrative (convention, Règlement intérieur, complétude de son dossier, émargement...)
- Le résumé de ses validations de bloc de compétences,
- La programmation de ses cours et QCM à venir,
- Les cours en e-learning,
- Forum de discussion et salle de réunion en ligne avec les autres apprenants,
- Le suivi de vos corrections pédagogiques et dossier d'animation.

### CONDITIONS FINANCIERES :

En apprentissage, c'est l'OPCO OCAPIAT qui assumera votre frais de formation (AE sur 490 heures) pour 7 900 € TTC

Vous aurez à payer :

- Cout de la journée de test et de positionnement à Firfol : 100€

### VOTRE SALAIRE D'APPRENTI

Si vous avez trouvé un maitre d'apprentissage prêt à vous rémunérer en contrat pendant 12 mois : contrat de travail rémunéré selon l'âge de l'apprenti.

[Consultez la grille des salaires pour les apprentis](#)

Votre mutuelle peut être prise en charge par votre employeur, ainsi que la prévoyance (en cas d'accident grave). Vous pouvez obtenir des aides pour votre logement et les repas pris en formation ou en entreprise.

### DOCUMENTS A PRESENTER LORS DE VOTRE RECHERCHE DE MAITRE D'APPRENTISSAGE :

Il est nécessaire de vous renseigner sur l'entreprise avant de rencontrer votre futur employeur.

- Votre CV
- Une lettre de motivation
- Vous pouvez faire une semaine (ou plus) d'essai (voir pole emploi / mission locale pour établir une convention de stage)
- [Donner le lien avec le montant du salaire à prévoir : portail de l'alternance](#)
- Donner la charte du maitre d'apprentissage (bien vérifier avec lui qu'il correspond à tous [les critères \(voir page 8\) du référentiel](#))
- [Les aides de l'employeur sont très bien expliquées sur le site : portail de l'alternance.](#)

### MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION :

Listes des matériels (vie quotidienne, équitation, scolaires, examen) en détail dans le dossier de candidature (à télécharger).

### PROGRAMME DE LA SEMAINE ET JOURNEE TYPE :

En organisme de Formation, les élèves sont attendus, de 9h à 12h30 puis de 14h à 17h30.





En Entreprise d'apprentissage, les élèves sont attendus en général de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (planning à affiner en fonction de l'entreprise, c'est l'entreprise qui décide de vos horaires dans la limite de 35 heures, puisque vous êtes salarié).

Il y a 5 semaines de congés prévus, en fonction d'un planning établi à l'avance.

L'année se termine en général par les congés payés (fin août), après avoir passé les épreuves de chaque bloc (+ les épreuves de rattrapage si vous avez échoué).

Si vous n'avez pas validé vos blocs après le rattrapage, il faudra refaire une convention de formation pour compléter vos parties manquantes (sur devis)

### DOSSIER A CONSTITUER :

- Votre CV, retraçant votre parcours,
- Une lettre de motivation,
- Une photo (format numérique de préférence),
- Une copie de la Licence FFE ou copie Responsabilité Civile Familiale
- Une copie de carte VITALE,
- Une copie CNI ou du passeport,
- Le règlement intérieur de Firfol signé,
- [l'extrait du bulletin N°3 du casier Judiciaire](#), de moins de 2 mois,
- Le certificat médical mentionnant l'aptitude à la pratique des Sports équestres ainsi qu'à la pratique de la compétition, (à fournir en septembre, juste avant l'entrée en formation)
- [l'attestation de la PSC1](#),
- Des lettres de recommandation ou d'intention (votre moniteur, votre club, personne qui vous connaisse dans un cadre (pré)-professionnel, pouvant témoigner de votre engagement envers les chevaux, etc...),
- Le règlement intérieur signé.

### LISTE DES CENTRES EQUESTRES PROCHES DE FIRFOL QUE VOUS POUVEZ DEMARCHER :

[A consulter sur : Clubs Normandie](#)





### **MODALITES D'INSCRIPTION :**

Demandez le dossier d'inscription « candidature AE en apprentissage ».

### **FINANCEMENTS :**

En fonction de votre situation personnelle, vous pouvez prétendre à [différents financements](#), n'hésitez pas à nous demander des informations.

### **VOTRE CHEVAL PERSONNEL POUR LA FORMATION :**

Si votre cheval a le potentiel pour participer à votre formation, il peut être accueilli en pension à tarif préférentiel : 375 € TTC (au lieu de 475€) pré/boîte. Sa venue fera l'objet d'un contrat de pension indépendant.

### **HEBERGEMENT ET REPAS :**

L'AEC FIRFOL compte un certain nombre de chambre, et vous pouvez être hébergé (facultatif) en chambre partagée avec deux autres élèves.

Propositions repas pension et demi-pension avec le dossier de candidature.

### **ACCUEIL ELEVES en situation de Handicap, moteur, mental ou social :**

Chaque élève recevra écoute et attention et peut être accompagné par un référent de la MDPH.

### **STATISTIQUES D'INSERTION DANS L'EMPLOI pour les diplômés équestres**

Sont à consulter sur la page de notre [site internet Firfol Formations Pro](#).





## ANNEXE 1 :

### MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION :

#### 1/ MATERIEL EQUITATION

- Tenue d'équitation, boots et chaps ou bottes en cuir,
- Un licol et sa longe,
- Matériel complet de pansage,
- Une paire de longues rênes en corde et cuir + surfaix synthétique ou néoprène taille cheval à Anneaux, 1 chambrière,
- Une longe à longer (9m),
- Une paire de guêtres ouvertes taille cheval, une paire de guêtres fermées taille cheval,

#### 2/ ORDINATEUR ET AFFAIRES SCOLAIRES

Assurez-vous d'apporter un ordinateur facile pour la prise de note (pas de tablette),

Avec une connexion WI-FI et un forfait téléphonique suffisant pour faire une connexion partagée avec votre ordinateur,

Une bonne partie des cours est remise sous forme de document numérique.

Une partie des validations d'UC est faite par le biais de QCM en ligne.

Vos dossiers de l'UC 1 et de l'UC 4 sont à rédiger sous forme numérique, et à envoyer au jury.

Trousse avec stylo + stabilo + crayon de papier + gomme

#### 3/ MATERIEL DE SECURITE : CASQUE D'EQUITATION ET GILET DE PROTECTION CROSS / OBSTACLE :

- **Le casque de protection est obligatoire** et doit être aux normes en vigueur.

Notre assurance et celle de la Fédération Française d'Équitation nous demandent d'imposer à nos stagiaires de ne monter à cheval qu'avec un casque de protection aux normes NF E.N. 1384.

- Gilet de Cross,
- Chaussures de sécurité pour les soins des chevaux et les cours de maréchalerie.

#### 4/ UNE TENUE DE CONCOURS

Lors du passage des Blocs de compétence, il est demandé au candidat de se présenter en tenue de concours :

- Casque aux normes, en état, cheveux attachés (résille pour les cheveux longs),
- Gilet de cross,
- Pantalon clair (blanc ou beige),
- Veste de concours ou veste cintrée + polo ou chemise avec col blanc,
- Bottes ou bottines + minichaps,
- Gant (épreuve de Travail à pied).

#### 5/ AFFAIRES VIE QUOTIDIENNE (si internat)

- **Duvet ou couette** (Nous fournissons : le drap housse, le traversin, la taie de traversin si hébergement Firfol)
- Bonnet, ou casquette, (selon saison), Gants ou lunettes pour le soleil,





- Affaires chaudes et imperméables, ou affaires d'été, Crème protectrice froid, ou crème solaire,
- Bottes caoutchouc pour aller gambader dans les prés,
- Paires de chaussettes qui ne chauffent pas les pieds,
- Chaussons pour la chambre,
- Sous-vêtements en coton et sans coutures,
- Chemises, tee-shirt,
- Pantalon de sport confortable pour la mise en selle + chaussures de sport souple, ou chausson gym,
- Affaires de toilette et serviette.

